

## **Appel pour l'introduction d'une loi sur les entreprises et les droits humains au Luxembourg: JE SUIS POUR UNE LOI NATIONALE**

Alors que les activités économiques peuvent avoir un impact positif sur le développement de nos sociétés, force est de constater qu'elles peuvent également être accompagnées d'un risque de violations des droits humains et d'atteintes à l'environnement tout au long de la chaîne de valeur.

Selon les Principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits humains, adoptés à l'unanimité en 2011, les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits humains et les normes environnementales au niveau de leurs chaînes de valeur. Pourtant, dix ans plus tard, des pratiques inacceptables telles que des conditions de travail inhumaines, le travail forcé, l'exploitation des enfants, l'accaparement des terres et les dommages environnementaux représentent toujours une réalité pour de nombreuses personnes partout dans le monde. À long terme, des crises mondiales se profilent à l'horizon en raison de l'insuffisance des possibilités de développement pour de nombreuses sociétés et de la surexploitation des ressources naturelles.

Au Luxembourg, le débat sur une loi nationale sur le devoir de diligence qui garantirait le respect des droits humains et de l'environnement par les entreprises tout au long de la chaîne de valeur entre dans une phase décisive. Notre pays, qui a l'ambition de jouer un rôle de premier plan au niveau du Conseil des droits de l'Homme, devrait donner l'exemple et devenir un moteur au niveau européen. Nous, les soussigné.e.s, appelons le Luxembourg à adopter une législation nationale efficace avant la fin de cette période législative tout en s'engageant pour une réglementation ambitieuse de l'Union européenne.